



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 18 novembre 2024

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX
Secrétaire de séance : Madame Patricia ANTOINE

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 33
Nombre de procurations : 2
Nombre de votants : 35
Date de la convocation : 12 novembre 2024
Date de publication : 25 novembre 2024

Conseillers présents

| | | |
|--|--|--|
| GAGNOUX Jean-Baptiste, GIROD Isabelle, MANGIN Isabelle, BERTHAUD Mathieu, MARCHAND Sylvette, CHAMPANHET Stéphane, NONNOTTE-BOUTON Catherine, GERMOND Daniel, DRAY Frédérique, JABOVISTE Philippe, MIRAT Maryline, DOUZENEL Alexandre, CUINET | Jean-Pierre, ROCHE Paul, PECHINOT Jacques, FICHERE Jean-Pascal, REBILLARD Jean-Michel, CRETIN-MAITENAZ Blandine, LEFEVRE Jean-Philippe, DELAINE Isabelle, JEANNET Nathalie, DEMORTIER-BLANC Catherine, ANTOINE Patricia, MBITEL Mohamed, | BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire, CUSSEY Laëtitia, JARROT-MERMET Laëtitia, GOMET Nicolas, DRUET Timothée, MUGNIER Christine, HERRMANN Nadine, BOUTELOUP Guillaume, EMONIN Laurent |
|--|--|--|

Conseillers absents ayant donné procuration

CERNELA Patrice donne procuration à ANTOINE Patricia, GRUET Justine donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste

Conseillers absents non représentés

Objet : Désignation de représentants

Rapporteur : Madame Frédérique DRAY

Lors de sa séance du 2 juin 2020, le Conseil Municipal a désigné Madame Maryline MIRAT aux conseils de classe de l'école du Poiset, Maternelle et Élémentaire et Madame Patricia ANTOINE aux conseils de classe de l'école de la Bedugue, Maternelle et Élémentaire.

De par le regroupement de ces deux écoles à la rentrée de septembre 2024, il s'avère nécessaire de désigner les nouveaux représentants de la Ville de Dole au sein des conseils de classe de l'école Simone VEIL.

Lors de sa séance du 15 juillet 2024, le Conseil Municipal a procédé à l'installation de Monsieur Laurent EMONIN au sein du Conseil Municipal et dans les commissions et organismes où siégeait Monsieur Hervé PRAT, démissionnaire.

Cependant, Monsieur EMONIN n'aura pas la possibilité de siéger au sein du Conseil d'Administration de la MJC. Il s'avère nécessaire de désigner un nouveau membre.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE :

- **D'APPLIQUER** les dispositions de l'article L2121-21 du CGCT qui prévoit que : « *le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.* »,
- **DE DÉSIGNER** Madame Maryline MIRAT, titulaire, et Madame Laetitia CUSSEY, suppléante pour représenter la Ville de Dole au sein du conseil de classe de l'école Élémentaire Simone VEIL,
- **DE DÉSIGNER** Madame Patricia ANTOINE, titulaire, et Monsieur Mathieu BERTHAUD, suppléant pour représenter la Ville de Dole au sein du conseil de classe de l'école Maternelle Simone VEIL,
- **DE DÉSIGNER** Madame Laetitia JARROT-MERMET pour représenter la Ville de Dole au sein du Conseil d'Administration de la MJC.

SCRUTIN POUR : 35
 CONTRE : 0
 DONT 2 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique
- Pôle Actions Éducatives
- Élus concernés
- Écoles maternelle et élémentaire Simone VEIL
- MJC Barberousse

*Fait à Dole, le 18 novembre 2024.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,*

Jean-Baptiste GAGNON

